



Risques majeurs :

Adoptez

les bons

Réflexes



LE MOT DU MAIRE

SAINTE-
HERMINE

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'évènement majeur, vous sont présentés. **Lisez attentivement ce document et conservez-le.**

Numéros utiles

Mairie : 02 51 97 89 49

<http://sainte-hermine.fr>

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Météo France : 05 67 22 95 00

<http://france.meteofrance.com>

Préfecture : 02 51 36 70 85





Vent violent Orage

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus.

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas



Transport de matières dangereuses

Sainte-Hermine est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière uniquement**.

Plusieurs types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses: explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.

AVANT

- ➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- ➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu; le moyen de transport; la présence de victimes; la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

- ➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

- ➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous
- ➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche
- ➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

- ➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations
- ➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité

Radio à piles, lampes de poche, piles, réserve d'eau et de nourriture, papiers personnels, médicaments



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque



Evacuez ou confinez-vous



Ecoutez la radio

Alouette 98.00 MHz
France Bleu 96.9 MHz
RCF 92.5 MHz



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital



Rupture barrage / Inondation

Sainte-Hermine est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du Lay et par la rupture des barrages de l'Angle-Guignard, de Rochereau et de la Vouraie.

Zones inondables:

Le Lay : La Surie, le Moulin aux Draps, la Bourie, Lantay, le Rivage du Lay, la Limousinière, le Moulin de Reynard. **La Smagne** : habitations du bourg situées à proximité de la rivière

AVANT

- ➔ Mettez hors d'eau : meubles et objets précieux
- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ Obturez les entrées possibles d'eau

En cas de RUPTURE BARRAGE :

➔ **Les habitations situées en zones inondables seront alertées par porte à porte ou par téléphone ou par SMS.**

PENDANT

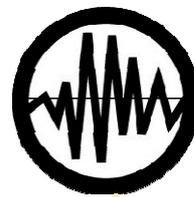
- ➔ Suivez la montée des eaux via la radio / la mairie
- ➔ Réfugiez-vous en un point haut préalablement repéré (étage, colline,...)
- ➔ N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- ➔ Ne vous engagez pas sur une route inondée

En cas de RUPTURE BARRAGE :

- ➔ Evacuer et gagnez immédiatement le point de rassemblement qui vous a été communiqué par la mairie, à défaut gagnez les points hauts les plus proches ou les étages supérieurs d'un immeuble
- ➔ Ne revenez pas sur vos pas

APRÈS

- ➔ Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter votre abri
- ➔ Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent



Séisme

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

AVANT

- ➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

- ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

- ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

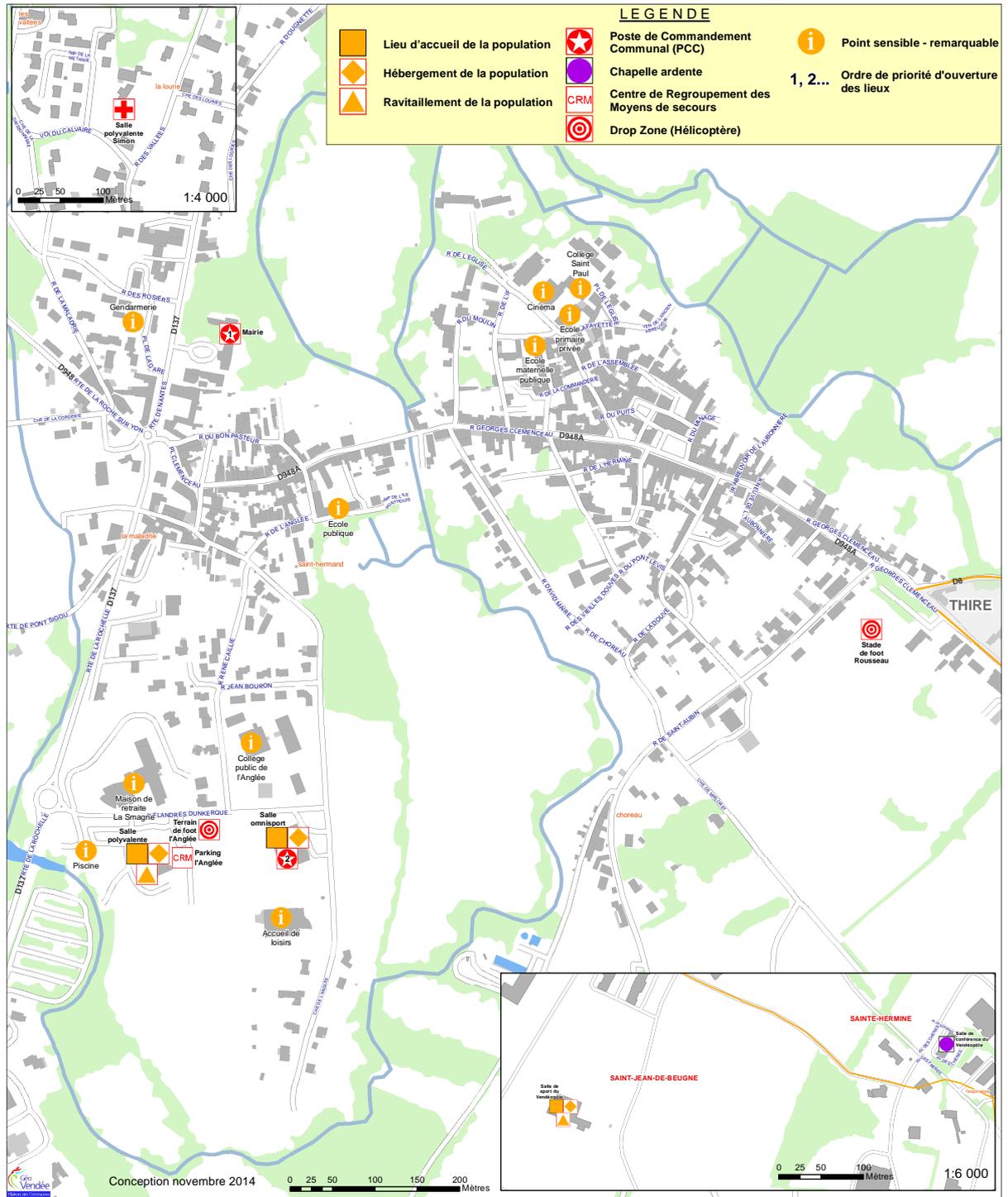
- ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

- ➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques
- ➔ Ne prenez pas les ascenseurs
- ➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée
- ➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

En cas d'événement de grande ampleur, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces derniers sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-jointe.



Moyens d'alerte à la population



En cas d'événement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, un séisme, une rupture de barrage, une inondation, une pollution), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:

- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera sur l'ensemble de la commune ou a proximité de la zone à risque.
- Des **référénts de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte sur l'ensemble de la commune et/ou auprès des personnes fragiles.
- **La sirène** située sur le centre de secours, sera déclenchée en cas de risque météorologique de niveau rouge et en cas d'accident industriel ou de transport de matières dangereuses. Le signal sonore est 3 sons continus de 45 secondes séparés par des intervalles de 5 s. La sirène sera testée les premiers dimanches de chaque mois.
- Un message d'alerte sera publié sur les **panneaux d'information** et sur le **site internet** de la commune.
- Les habitations concernées par le risque inondation ou rupture de barrage seront alertées par **téléphone** ou **sms** et/ou par **porte à porte**.